



## Informations à vous fournir dans le cadre de l'article 13 du Règlement général sur la protection des données

### Quel(s) traitement(s) ?

Service Égalité des Chances – Introduction d'allocation pour personnes à besoins spécifiques

### Fonctionnement

Le Service Égalité des chances peut vous aider à introduire vos demandes (d'évaluation de handicap, d'allocation ou autres) directement en ligne sur le site de la Direction Générale Personnes handicapées.

### Pourquoi nous fournissons-vous ces informations ?

Dans le cadre du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD) et afin d'être le plus transparent possible avec vous, il est nécessaire de vous fournir une série d'information concernant aussi bien le traitement dont fait l'objet cette fiche que les possibilités pour vous d'exercer vos droits.

Le document fait de fréquents renvois aux articles spécifiques du RGPD : si certaines informations vous semblent incomplètes, n'hésitez pas à compléter l'information à l'aide des articles spécifiques du RGPD, [accessible en ligne en suivant ce lien](#).

### Informations de base

L'art. 13, paragraphe 1 du RGPD indique ce qui suit : « Lorsque des données à caractère personnel relatives à une personne concernée sont collectées auprès de cette personne, le responsable du traitement lui fournit, au moment où les données en question sont obtenues, toutes les informations suivantes : »

<b>a. Coordonnées du responsable du traitement</b>  <b>Art. 13, 1, a (1<sup>ère</sup> partie) :</b> « l'identité et les coordonnées du responsable du traitement »	Ville de Mons  Grand'Place 22  7000 Mons  Tel. : 065/40.21.53  Mail : <a href="mailto:secretariat.communal@ville.mons.be">secretariat.communal@ville.mons.be</a>
<b>Service en charge</b>  La vérification de la validité des votes est prise en charge par ce service de la Ville.	Service Égalité des chances  Rue de Bouzanton 1  7000 Mons  Tel. : 065/41.23.72  Mail : <a href="mailto:egalitedeschances@ville.mons.be">egalitedeschances@ville.mons.be</a>



<p><b>b. Délégué à la protection des données du Responsable de Traitement</b></p> <p><b>Art. 13, 1, b :</b> « le cas échéant, les coordonnées du délégué à la protection des données »</p>	<p>Cellule Protection des Données Ville/CPAS</p> <p>Grand'Place 22</p> <p>7000 Mons</p> <p>Tel. : 065/35.20.71</p> <p>Mail : <a href="mailto:dpo@ville.mons.be">dpo@ville.mons.be</a></p>
<p><b>c.1. Finalités</b></p> <p><b>Art. 13, 1, c (1<sup>ère</sup> partie) :</b> « les finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel »</p>	<p>Accompagnement pour enregistrer une demande d'allocation.</p>
<p><b>c.2. Base juridique</b></p> <p><b>Art. 13, 1, c (2<sup>e</sup> partie) :</b> « ainsi que la base juridique du traitement »</p>	<p>Consentement</p> <p>En nous contacter, vous consentez à notre utilisation de vos données dans le cadre stricte de la gestion de votre demande d'allocation.</p> <p>Notre tâche se borne en principe à compléter le formulaire avec vous sans enregistrer de données dans nos systèmes.</p>
<p><b>d. Intérêt légitime ?</b></p> <p><b>Art. 13, 1, d :</b> « lorsque le traitement est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point f) [= base juridique « Intérêt légitime », les intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers »</p>	<p>Non applicable</p>
<p><b>e. Destinataire</b></p> <p><b>Art. 13, 1, e :</b> « les destinataires ou les catégories de destinataires des données à caractère personnel, s'ils existent »</p>	<p>Le SPF</p>
<p><b>f. Transfert vers un pays tiers</b></p> <p><b>Art. 13, 1, f :</b> « le cas échéant, le fait que le responsable du traitement a l'intention d'effectuer un transfert de données à caractère personnel vers</p>	<p>Non applicable</p>

<p><i>un pays tiers ou à une organisation internationale, et l'existence ou l'absence d'une décision d'adéquation rendue par la Commission ou, dans le cas des transferts visés à l'article 46 ou 47, ou à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa, la référence aux garanties appropriées ou adaptées et les moyens d'en obtenir une copie ou l'endroit où elles ont été mises à disposition »</i></p>	
---	--

### **Exercice de vos droits**

Le responsable du traitement fournit à la personne concernée, au moment où les données à caractère personnel sont obtenues, les informations complémentaires suivantes qui sont nécessaires pour garantir un traitement équitable et transparent : »

<p><b>a.1. Durée de conservation</b></p> <p><b>Art. 13, 2, a (1<sup>ère</sup> partie) :</b> <i>« la durée de conservation des données à caractère personnel »</i></p>	<p>Aucune donnée ne sont enregistrées, sauf les informations nécessaires pour la prise de rendez-vous (nom, prénom, téléphone, moment du rendez-vous).</p>
<p><b>a.2. Critères de destruction</b></p> <p><b>Art. 13, 2, a (2<sup>e</sup> partie) :</b> <i>« ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée »</i></p>	<p>Données sans intérêt administratif au-delà de ce délai.</p>
<p><b>b. Vos droits</b></p> <p><b>Art. 13, 2, b :</b> <i>« l'existence du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données »</i></p>	<p>Vu les données traitées, nous n'avons pas la possibilité de répondre à vos différentes demandes de droits. Nous n'enregistrons en effet pas les données encodées dans le formulaire de demande d'allocation.</p>
<p><b>c. Retrait de consentement</b></p> <p><b>Art. 13, 2, c :</b> <i>« lorsque le traitement est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a), ou sur l'article 9, paragraphe 2, point a), l'existence du droit de retirer son consentement à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci »</i></p>	<p>Pas d'application au-delà de la date d'enregistrement de votre demande</p>

<p><b>d. Réclamation</b></p> <p><b>Art. 13, 2, d :</b> « le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle »</p>	<p>Vous avez une réclamation à effectuer ? N'hésitez pas à contacter la Cellule Protection des Données (voir les coordonnées en début de document).</p> <p>Enfin, si, dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous avez une série de questions générales ou une plainte à formuler contre notre gestion de vos données et cela malgré l'intervention de notre Délégué à la Protection des Données, vous pouvez contacter l'Autorité de la Protection des Données (onglet « Agir »).</p> <p><a href="https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen">https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen</a></p>
<p><b>e. Raison de la fourniture</b></p> <p><b>Art. 13, 2, e :</b> « des informations sur la question de savoir si l'exigence de fourniture de données à caractère personnel a un caractère réglementaire ou contractuel ou si elle conditionne la conclusion d'un contrat et si la personne concernée est tenue de fournir les données à caractère personnel, ainsi que sur les conséquences éventuelles de la non-fourniture de ces données »</p>	<p>Vous orientez vers les services compétents.</p>
<p><b>f. Décision automatisée</b></p> <p><b>Art. 13, 2, f :</b> « l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage, visée à l'article 22, paragraphes 1 et 4, et, au moins en pareils cas, des informations utiles concernant la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences prévues de ce traitement pour la personne concernée. »</p>	<p>Pas de décision automatisée.</p>